



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU JEUDI 9 MARS 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents 13
- Ayant pris part : 17

L'an deux mille vingt-deux et jeudl neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

01/03/2023

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; M. Didier COMBES ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Héléna POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage

01/03/2023

Excusés représentés : Mme Mélanie ROUX représentée par Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean-Pierre LESCURE représenté par M. Jean-Paul CHAMAYOU ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND représentée par Mme Héléna POLDERVAART et Mme Pauline MARCOU MADER représentée par Mme Dominique GODOT-RAMADE.

Absentes non excusées : Mme Gaëlle POUSTOMIS et Mme Vanessa LAGARDE

M. Didier COMBES a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2023-15 : Désignation de deux délégués à la commission façades

Par délibération n° 2023-14 du 8 mars 2023, le conseil municipal a adhéré à l'opération embellissement des façades.

Il convient de désigner 2 élus siégeant à la commission Façades.

Monsieur le Maire rappelle que ces derniers auront pour mission d'examiner les demandes et suivre l'avancement de l'opération. Après examen des dossiers, la commission façade devra émettre un avis sur les dossiers présentés : acceptation, refus, dérogations, report sur la programmation annuelle suivante, ... Elle se réunira a minima une fois par an pour chaque commune. Afin de faciliter la présence des membres siégeant dans les deux commissions, les commissions pourront être convoquées le même jour.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Madame Claude HUET, Conseillère municipale et Monsieur Raoul de RUS, Conseiller Municipal, en tant que délégués à la commission façade.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Didier COMBES

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU